



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-143003>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-143003**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de nettoyage et d'entretien des parcs de stationnement et des locaux associés de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Description : Prestations de nettoyage et d'entretien des parcs de stationnement et des locaux associés de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Identifiant de la procédure : 0f230a1a-fd99-4f6c-a3e7-ad37d198d319

Avis précédent : 09fb38b2-4aa1-4b56-bfec-7a2605f5c3f1-01

Identifiant interne : 75250066

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90914000 Services de nettoyage de parkings

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde: DCP Le Balthazar 2 Boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc, 13002 Marseille Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 11 du Règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,771,800 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 580,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : « Les pièces constitutives du marché sont consultables à la Direction de la Commande Publique après prise de rendez-vous préalable dans le respect des dispositions de l'article R.2181-3 du code de la commande publique »

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Parkings d'Aix-en-Provence : Bellegarde, Cardeurs, Carnot, Mejanès, Mignet, Pasteur et Signoret et parking de Vitrolles : Cap Horizon

Description : Parkings d'Aix-en-Provence : Bellegarde, Cardeurs, Carnot, Mejanès, Mignet, Pasteur et Signoret et parking de Vitrolles : Cap Horizon

Identifiant interne : 75250066LOT1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90914000 Services de nettoyage de parkings

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

Options :

Description des options : Le marché est passé pour une durée de 2 ans à compter de sa notification. Il est reconductible Il sera renouvelable 1 fois 2 ans par tacite

reconduction sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix Marseille Provence

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : La visite n'est pas obligatoire. Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter les sites concernés par les présents marchés. Une annexe 1 au CCTP, nommée fiches de sites détaillant les caractéristiques de chaque parking est transmise dans le DCE.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/07/2025

Durée : 2 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,072,080 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 1 est un marché à tranches Tranche ferme : Parkings d'Aix-en-Provence : Bellegarde - Cardeurs - Carnot - Méjanes - Mignet - Pasteur et Signoret Tranche optionnelle n° 1 : Parking de Vitrolles : Cap Horizon La TO sera affermie dans les 18 mois à compter de la date de notification de la première période, si la TO n'est pas affermie durant cette période, elle pourra être affermie dans la 2eme période de reconduction du marché, au plus tard dans les 18 mois suivant la date de reconduction. Le non-affermisssement de tranche optionnelle ne donnera lieu à aucune indemnité. L'estimation de la partie accord-cadre pour les 2 tranches est de 241 650 EurosHT, l'estimation de la partie forfaitaire est de 1 250 000EurosHT pour la tranche ferme et 170 000EurosHT pour la tranche optionnelle. Pour le lot n°1, la partie accord-cadre est passée sans montant minimum et pour un montant maximum de 500 000 euros HT par période. La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. La démarche d'insertion constitue une condition d'exécution du marché en application de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique. Cette clause est applicable au lot n°1. Le volume d'heures indiqué qui devra être réservé à l'embauche d'une ou plusieurs personnes engagées dans un parcours d'insertion, constitue un

minimum obligatoire : à savoir 1560h/2 ans. (nombre d'heures identique pour la période de reconduction éventuelle de 2 ans) De plus, dans l'hypothèse où le titulaire entrant se trouverait soumis à la Convention Collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant telles qu'elles découlent de l'article 7 de la convention collective précitée. Le détail et les caractéristiques du personnel à reprendre figurent en annexe du CCTP.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif, de la décomposition du prix global et forfaitaire et du montant indiqué dans l'acte d'engagement.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : - Valeur technique : * Sous-critère 1 : Pertinence de l'organisation proposée : 40 % * Sous-critère 2 : Adéquation des mesures prises pour l'assurance qualité : 40 % * Sous-critère 3 : Pertinence de l'encadrement du site : 20 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur sociale : Pertinence de la politique sociétale de l'entreprise

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : "cf.réglement de la consultation"

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Parkings d'Istres : Arnavaux, Carmes, Victor Hugo et parking de Miramas : Parking de la Gare

Description : Parkings d'Istres : Arnavaux, Carmes, Victor Hugo et parking de Miramas : Parking de la Gare

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90914000 Services de nettoyage de parkings

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90911300 Services de nettoyage de vitres

Options :

Description des options : Le marché est passé pour une durée de 2 ans à compter de sa notification. Le présent marché est reconductible. Il sera renouvelable 1 fois 2 ans par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. En cas de non-reconduction, le titulaire sera prévenu par courrier avec accusé de réception, 3 mois avant la fin du marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix Marseille Provence

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : La visite n'est pas obligatoire. Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter les sites concernés par les présents marchés. Une annexe 1 au CCTP, nommée fiches de sites détaillant les caractéristiques de chaque parking est transmise dans le DCE.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 30/06/2025

Durée : 2 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 110,150 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille) Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 11 du Règlement de la consultation.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard du détail quantitatif estimatif, de la décomposition du prix global et forfaitaire et du montant indiqué dans l'acte d'engagement.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : * Sous-critère 1 : Pertinence de l'organisation proposée : 40 % * Sous-critère 2 : Adéquation des mesures prises pour l'assurance qualité : 40 % * Sous-critère 3 : Pertinence de l'encadrement du site : 20 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur sociale : Pertinence de la politique sociétale de l'entreprise
100%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses

intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 500,000 Euro

Valeur approximative des accords-cadres : 1,136,070 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 1,136,070 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PROCLAIR

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE PROCLAIR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z250310F00

Titre : Lot 1 : Parkings d'Aix-en-Provence : Bellegarde - Cardeurs - Carnot - Méjanès - Mignet - Pasteur et Signoret et parking de Vitrolles : Cap Horizon

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/06/2025

Date de conclusion du marché : 31/07/2025

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Département : 13

Adresse postale : 58 BD CHARLES LIVON

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 04 91 13 48 13

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : PROCLAIR

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 30601819300020

Département : 13

Adresse postale : 17 Traverse de la Montre

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13011

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : contact@proclair.com

Téléphone : 0491181719

Adresse internet : <https://www.proclair.com>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : df784db7-4058-4842-916f-fec9d4b6f40c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/12/2025 à 10:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2025